

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le dixième (10e) jour de mars 2026, à 19h30 à la salle municipale de Hérouxville, sont présents : Monsieur le Maire Michel Tremblay et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, M. Luc Gervais, Madame Hélène Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absent : M. Éric Bouchard, conseiller

Monsieur Michel Tremblay, maire, agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance : Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière et Madame Sabrina Charland, directrice générale adjointe et inspectrice municipale

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2026-03-39

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2026
- 04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2026
- 05 Adoption des comptes à payer au 28 février 2026
- 06 Adoption des états financiers au 28 février 2026
- 07 Correspondance (résolutions)
- 08 Modification des assurances municipales
- 09 Résolution attestation de formation pour les membres du CCU
- 10 Demande de dérogation mineure 100, rte 153
- 11 Présentation du projet de règlement concernant l'entretien et l'occupation des bâtiments
- 12 Avis de motion, règlement concernant l'entretien et l'occupation des bâtiments
- 13 Enregistrement des séances
- 14 Approbation – budget révisé OMH, année 2026
- 15 Demande de commandite Fête nationale
- 16 Demande de soutien financier – La Rentrée scolaire pour tous
- 17 Service de déploiement du Service d'aide à la recherche de logement
- 18 Suivi projet éolienne
- 19 Adoption du code d'éthique des élus- Règl. 285A-2026
- 20 Liste des documents à détruire
- 21 Panneau mural – Système de chloration
- 22 Affaires diverses :  
.1 journée internationale contre l'homophobie
- 23 Questions :
- 24 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

## **03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2026**

2026-03-40

Proposé par : Mme Helene Gilbert

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2026.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2026**

2026-03-41

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2026.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**05 Adoption des comptes à payer au 28 février 2026**

2026-03-42

Proposé par : Mme Diane Jacob  
D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 28 février 2026 pour un montant de 135 526.37 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en février pour un montant de 26 713.43 \$. D'approuver les salaires nets versés en février pour un montant de 25 448.35 \$.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**06 Adoption des états financiers au 28 février 2026**

2026-03-43

Proposé par : Mme Diane Jacob  
D'adopter les états financiers au 28 février 2026. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 28 février 2026 !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

**07 Correspondance (résolutions)**

.1 Demandes déposées au conseil pour la modification des limites de vitesse du rang Sud et du chemin de la Grande-Ligne Sud

**08 Modification des assurances municipales**

2026-03-44

Proposé par : M. Luc Gervais  
Et il est résolu d'autoriser la FQM Assurances à apporter les modifications suivantes à la police d'assurances de la municipalité, celle-ci acceptant la demande du Domaine Tavibois, soit :

- .1 Le retrait du bâtiment « Le Manoir »
- .2 Ajout du chalet « La Seigneurie/Cécile
- .3 Ajout du chalet « Le Léo »

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

**09 Résolution attestation de formation pour les membres du CCU**

2026-03-45

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
Et il est résolu que ce conseil atteste que les membres du comité consultatif suivants ont reçu la formation obligatoire prévue par la Loi : Mesdames Véronique Doucet, Diane Jacob et Vicky Gélinas.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

**10 Demande de dérogation mineure 100, rte 153**

2026-03-46

**ATTENDU QUE** la demande de dérogation mineure ne concerne ni l'usage ni la densité d'occupation du sol (L.A.U., art. 145.1);

**ATTENDU QUE** la demande ne contrevient pas aux objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité (L.A.U., art. 145.2);

**ATTENDU QUE** la demande ne vise pas une zone présentant des contraintes particulières et n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité, de santé publique, de qualité de l'environnement ou de bien-être général (L.A.U., art. 145.2 et 145.4);

**ATTENDU QUE** la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins (L.A.U., art. 145.4);

**ATTENDU QUE** le refus de cette dérogation causerait un préjudice sérieux au demandeur (L.A.U., art. 145.4);

**ATTENDU QUE** la demande de dérogation mineure ne porte pas sur des travaux déjà entrepris (L.A.U., art. 145.5);

**ATTENDU QUE** la demande est considérée comme une dérogation mineure, au sens de la réglementation en vigueur;

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports et de la Mobilité durable nous confirme que l'enseigne projetée est conforme à leurs exigences;

**ATTENDU QUE** le comité soulève, dans son analyse, les éléments suivants :

- Aucun voisinage à proximité de la propriété en question;
- La différence entre une enseigne standard et numérique;
- L'affichage serait allumé seulement lorsqu'il fait noir à l'extérieur;
- L'éclairage ne nuirait pas aux usagers de la route;
- L'emplacement du bâtiment et de l'enseigne projetée;
- Permettre à l'entreprise de démontrer leurs produits.

**ATTENDU QUE** le conseil soulève aussi la distance d'environ 45m entre l'emprise de route et l'emplacement de l'affichage.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

QUE ce conseil accepte les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et autorise l'installation d'une enseigne numérique pour la propriété sise au 100, route 153.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

## **11 Présentation du projet de règlement concernant l'entretien et l'occupation des bâtiments**

Madame Isabelle Clément, conseillère au siège numéro deux, dépose le projet de règlement numéro 308-2026 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments qui sera adopté lors d'une séance subséquente.

## **12 Avis de motion, règlement concernant l'entretien et l'occupation des bâtiments**

AVIS de motion présenté par Madame Isabelle Clément, conseillère au siège numéro deux à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments. Ce projet de règlement vise à prévenir la détérioration des immeubles.

## **13 Enregistrement des séances**

Le conseil municipal en fera l'expérience lors d'une prochaine séance, en louant l'équipement nécessaire.

#### **14 Approbation – budget révisé OMH, année 2026**

2026-03-47

CONSIDÉRANT le dépôt du budget de l'Office municipal d'habitation de Mékinac pour l'année 2026;

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville accepte le budget révisé 2026 dont le déficit d'exploitation passe de 1 758 349 \$ à 1 837 843 \$, comme approuvé par la Société d'habitation du Québec.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

#### **15 Demande de commandite Fête nationale**

2026-03-48

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'accorder un montant de 2 500 \$ au comité des loisirs de Hérouxville représentant le coût des feux d'artifice.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

#### **16 Demande de soutien financier – La Rentrée scolaire pour tous**

2026-03-49

Proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu de faire un don de 600 \$ pour l'activité «La Rentrée scolaire pour tous» organisée par le CDC Mékinac.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

#### **17 Service de déploiement du Service d'aide à la recherche de logement**

2026-03-50

CONSIDÉRANT le déploiement du Service d'aide à la recherche de logement (SARL) sur l'ensemble du territoire de l'Office d'Habitation de la Vallée de l'Énergie dont Hérouxville fait partie;

CONSIDÉRANT QUE le SARL est un service d'accompagnement spécialisé visant à soutenir les citoyens les plus vulnérables dans leurs démarches pour trouver un toit sécuritaire, abordable et adapté à leurs besoins spécifiques;

CONSIDÉRANT le financement avantageux pour les municipalités, dont 90 % des coûts du programme sont défrayés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le 10 % restant réparti entre les municipalités membres de l'Office d'Habitation;

CONSDÉRANT QUE le 10 % restant sera repartit au prorata du nombre d'habitants de chaque municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE la municipalité de Hérouxville accepte de participer au SARL et s'engage à payer sa part du 10 % selon la population, représentant un montant de 331.86 \$

QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente tripartite avec la SHQ et l'OH.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

### **18 Suivi projet éolienne**

M. le maire confirme que la municipalité a reçu une mise en demeure relativement au dossier du projet éolien. Le dossier a été transmis aux avocats de la municipalité pour les suites appropriées.

Il mentionne également que la municipalité a reçu, le matin même, une confirmation de la fermeture du dossier concernant Hérouxville auprès de la CPTAQ, en lien avec un avis de non-conformité au RCI.

### **19 Avis de motion, règlement code d'éthique des élus- Règl. 285A-2026**

M. Luc Gervais, conseiller au siège numéro quatre donne avis de motion qu'il sera déposé à une prochaine séance du conseil, un règlement portant sur le code d'éthique des élus municipaux.

### **20 Liste des documents à détruire**

2026-03-51

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
Et il est résolu d'approuver la liste des documents à détruire préparée en février 2026.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

### **21 Panneau mural – système de chloration**

2026-03-52

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Et il est résolu d'approuver la dépense pour le remplacement d'un panneau de dosage « prominent » servant au dosage de la chloration à la station d'eau potable. Le coût est de 3535 \$, taxes en sus, et le fournisseur est la compagnie CHEM Action.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

### **22 Affaires diverses :**

#### **.1 journée internationale contre l'homophobie**

2026-03-53

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par : Mme Isabelle Clément

Et il est résolu :

DE proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

### **23 Questions**

- .1 TES Canada, demande à la CPTAQ
- .2 Enregistrement des séances
- .3 Un lien pour diffusion des séances sur le site de la municipalité sera-t-il ajouté
- .4 Remerciement pour l'appui au réseau biblio auprès de Poste Canada
- .5 Bâtiments abandonnés, réglementation
- .6 Remerciement envoyé au gouvernement
- .7 Aide financière APL
- .8 Rivière noire vs ruisseau rouille (à vérifier)

### **24 Levée de la séance**

2026-03-54

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
QUE la séance soit levée à 20 h 01.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –